L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 6 JUILLET 1879.

CONVENTION.

Voici le texte des articles adoptés dans la séance du soir de jeudi.

Art. 31. Toute personne qui directement ou indirectement offrira ou promettra [illegible] quelconque [illegible] à un membre de l'assemblée générale [illegible] pour l'engager à voter [illegible] ou à exercer le pouvoir dont il est revêtu, ou à manquer au devoir requis de lui, avec partialité en faveur, la dite personne [illegible] membre ou le fonctionnaire, employé ou membre de l'assemblée générale recevant ainsi de l'argent, un pot de vin, un présent, une récompense, une promesse, un contrat, une obligation ou une garantie, avec l'intention et en vue de la considération [illegible], seront coupables de vénalité ou corruption, et quand ils en seront été trouvés coupables par tout tribunal de juridiction compétente, ou par l'une des deux Chambres de l'assemblée générale, dont la personne convaincue sera membre ou employé, seront pour toujours privés du droit d'occuper aucun emploi d'État, de paroisse ou de municipalité, et seront pour toujours inéligibles à l'assemblée générale; pourvu que cet article ne soit pas interprété comme [illegible] l'assemblée générale de décréter des peines [illegible].

Art. 32. Toute personne pourra être forcée de témoigner dans tout procès légal contre quiconque pour accusé d'avoir commis le crime de corruption ou vénalité, et il ne sera pas permis de refuser son témoignage sous prétexte qu'il pourrait l'incriminer et l'exposer à l'infamie; mais ce témoignage ne pourra être ultérieurement employé contre elle dans aucune procédure judiciaire, excepté pour parjure commis en faisant la dite déposition.

Séance du 4 juillet.

La Convention est appelée à l'ordre à 10 heures par le président Wilts, 73 membres présents.

La discussion de l'article 33 des dispositions générales est reprise.

M. Stringfellow présente un substitut ainsi conçu:

"L'assemblée générale passera des lois pour punir ceux qui méchamment violeront des contrats de travail sans cause légale ou suffisante."

La Convention, après avoir adopté ce substitut par 48 voix contre 41, revient sur ce vote et, après avoir entendu MM. Allain, Kernochan, Todd, McConnell, Poché, Simon et Matthews, rejette le substitut par 111 voix contre 5.

Une motion de M. McConnell de supprimer l'article est rejetée par 88 voix contre 23.

L'article est adopté par 73 voix contre 29 avec un amendement de M. Lyons supprimant le mot publics; en voici le texte:

Art. 33. L'assemblée générale à sa première session, passera des lois pour protéger les travailleurs employés aux bâtisses, rues, routes, chemins de fer, canaux et autres ouvrages semblables, contre le non paiement par les entrepreneurs et sous-entrepreneurs des salaires courant quand ils seront dûs, et pour rendre la corporation, la compagnie ou les particuliers pour le compte desquels l'ouvrage est fait, responsables du paiement final des dits salaires.

M. Cunningham annonce qu'il demandera que le vote adoptant cet article soit repris en considération.

L'article 34, sur les droits de propriété, est renvoyé au comité de classification.

L'article 35, sur les hypothèques et privilèges sur les meubles, est, après une longue discussion, renvoyé au comité judiciaire.

L'article 36, déclarant un délit le fait de tirer profit des fonds publics par un usage non autorisé, est déposé sur le bureau.

L'impression de l'ordonnance amendée est ordonnée.

M. Kidd demande la parole pour un fait personnel et répondant au *Picayune* qui avait reproché au président Wilts de l'avoir nommé président du comité de la dette, il dit que d'abord si le président Wilts eût eu à désigner le président du comité, il eût dû le désigner lui, Kidd, auteur de la motion, conformément à tous les usages parlementaires, mais qu'en fait le comité a été choisi par les délégués des districts congressionnels et que, par suite, le comité a élu lui-même son président.

Quant à l'assertion du *Picayune* que le rapport du comité n'était pas soutenu, M. Kidd exprime l'opinion que si le rapport était soumis au peuple, ce rapport serait ratifié par 40,000 voix de majorité.

La convention s'ajourne à samedi, 5 juillet, à 10 heures.

Séance de Samedi, 5 juillet.

La séance est ouverte à dix heures. Soixante-onze délégués répondent à l'appel. M. Wilts occupe le fauteuil.

La résolution (de M. Hough) déclarant qu'aucune clause ou ordonnance de la nouvelle constitution ne devra être observée par un fonctionnaire quelconque avant d'avoir été ratifiée par le peuple, est considérée.

L'auteur ayant dit que les avocats admettront avec lui que la Convention n'a pas le droit d'allouer plus d'argent que la somme fixée par la Législature, ou, que si elle en alloue, le trésorier courra le risque de se voir réclamer les vingt-cinq mille piastres qui ont été votées récemment.

M. Leake lui répond que le but de la résolution est, évidemment, d'arrêter les travaux de l'assemblée, dont les républicains regrettent la convocation. Quant à l'autorisation légale, la Convention de 1844, où se trouvaient des jurisconsultes tels que Benjamin et Roselius, a voté une somme additionnelle; la convention de 1864, qui était au pouvoir des républicains, en a fait autant, et si l'assemblée avait les vingt-cinq mille piastres de plus, les républicains ne seraient pas les derniers à venir toucher leur *per diem*. Si la Convention n'obtient pas la somme qu'elle demande, elle devra se prier le gouverneur de convoquer la Législature en session extraordinaire ou de s'ajourner en attendant que la prochaine Législature vote le montant nécessaire.

M. Knobloch est d'opinion que les délégués ne sont pas revêtus du pouvoir de s'allouer les vingt-cinq milles piastres. La Convention de 1844 n'a alloué que mille piastres, et cela pour payer les frais d'impressions.

M. Blanchard maintient le contraire quant au droit d'allocation. Il cite l'exemple des Conventions de 1844 et 1864 de la Louisiane, celui des Conventions de la Pennsylvanie, de l'Illinois et de la Géorgie.

M. McConnell croit que l'adoption de la résolution allouant vingt-cinq mille piastres de plus placerait le trésorier et ses cautions dans une position difficile si le montant sortait de la caisse publique. La Géorgie n'ayant pu avoir la somme qu'elle désirait, chargea son président de faire un emprunt et d'émettre des *bonds*; les obligations furent émises, M. Robert Toombs en fit parvenir le montant à qui de droit et accepta les bonds en garantie. Dans le cas où l'assemblée ne pourrait pas se procurer la somme nécessaire, ce qu'elle aurait de mieux à faire, ajoute le délégué d'Orléans, serait de prendre un vote définitif sur l'ordonnance de la dette de l'État, et de s'ajourner jusqu'en automne.

M. Hough nie que son but, en offrant la résolution ait été de suspendre les séances de la Convention.

M. Watkins dit que la Législature n'avait pas le droit de limiter le nombre de jour de séances de l'Assemblée, que celle-ci est revêtue du pouvoir de voter la somme qu'il lui faut pour accomplir la mission que le peuple lui a confiée.

M. Semmes est d'opinion que les pouvoirs de la Convention sont limités, que la ligne de conduite la plus sage à suivre est d'émettre des bonds ou des mandats. Si le nouveau pacte fondamental est ratifié, les porteurs des obligations seront payés; si le peuple ne l'accepte pas, la prochaine Législature, obéissant à la voix de l'équité, paiera les frais encourus.

M. Land, qui croit que l'assemblée est souveraine, offre un substitut qui déclare que le trésorier, ayant refusé d'obéir à l'ordonnance de l'assemblée, et celle-ci n'ayant plus les moyens de continuer ses séances, elle s'ajournera le 8 du courant, à midi, pour se réunir de nouveau le premier lundi de janvier 1880.

Le président—M. Forman—décide que le substitut n'est pas à l'ordre.

Le représentant de Caddo ajoute que la dignité de l'assemblée exige un ajournement.

M. Caffrey fait observer aux délégués que la loi qui les convoque déclare qu'ils ne recevront pas de *per diem*, n'auront droit à aucune rétribution à l'expiration de soixante jours, mais le délégué de Ste-Marie est d'avis que l'assemblée peut émettre des mandats pour faire face aux autres dépenses. De même que M. Semmes, M. Caffrey maintient qu'en temps de paix une Convention ne saurait être souveraine; elle ne peut s'attribuer la souveraineté qu'en cas de révolution.

M. Lott est d'opinion que la Législature n'a le droit de limiter ni les pouvoirs ni le nombre de jours de séance d'une Convention, car si elle l'a, une Convention serait l'interprète des vœux d'une Législature et non celui du peuple lorsque celui-ci veut un nouveau pacte fondamental.

M. Blanchard met fin aux débats en présentant une résolution qui charge le comité de finances d'aviser aux moyens de procurer les vingt-cinq mille piastres et de faire un rapport le plus tôt possible. La résolution est adoptée.

La résolution (de M. Stone) déchargeant les comités, excepté celui du comité judiciaire, celui des dépenses casuelles, celui des *enrollments*, et déchargeant celui du comité judiciaire le 12 du courant—est appelée—M. Long propose d'excepter le commis du comité du dénombrement de la ville; sa motion est acceptée. La résolution (modifiée) est adoptée.

M. Nutt présente le rapport du comité des corporations et des droits de corporations; M. Kernochan présente celui du comité des améliorations intérieures. L'assemblée en ordonne l'impression.

La résolution (de M. Pinchback) fixant à cinq minutes—à moins que la Convention ne prolonge le temps—les débats qui pourront avoir lieu sur les rapports de comités, est adoptée par un vote de 58 contre 30.

La considération du rapport relatif à la conversion de la dette flottante de l'État est fixé à lundi prochain, aussitôt après la lecture du compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

L'ordonnance qui a trait à la somme que l'État doit à l'agent fiscal, est considérée.

Le secrétaire la lit:

Attendu qu'une somme due par l'État à l'agent fiscal en vertu d'un contrat passé entre le bureau de liquidation et l'agent fiscal le 26 mai 1877, en vertu de la loi de la Législature de 1876, approuvée le 19 juin 1878, est déclarée obligation valide de l'État. La Législature devra, à la prochaine session qui suivra l'adoption de la présente constitution, pourvoir au paiement de la somme, mais le taux de l'intérêt devra être de quatre pour cent l'an jusqu'au paiement de la dette.

Article 2.—Les fonctions d'agent fiscal ne devront pas être suspendues ou abolies avant le paiement de la dette, et nul ne devra être élu agent fiscal, à moins qu'il ne s'engage à payer tout montant que l'État pourra devoir à l'agent fiscal remplacé.

M. Stone voudrait que le montant fût mentionné dans l'ordonnance.

M. Cunningham propose que l'article 2 soit effacé.

M. Pardee ne voit pas la nécessité d'insérer une pareille ordonnance dans la Constitution.

M. Semmes appuie la motion de M. Cunningham.

M. Caffrey veut mettre l'agent fiscal sur le même pied que les autres créanciers de l'État.

M. Moore (de Lafourche) propose d'insérer "$180,000" dans le premier article.

MM. Stone et McGloin ne peuvent pas comprendre pourquoi la Convention établirait une différence entre les créanciers.

M. Benham propose de fixer l'intérêt à trois pour cent durant quinze ans et, ensuite, à quatre pour cent.

M. Bridger demande que l'ordonnance soit renvoyée au comité de la dette de l'État. Sa motion prévaut.

Le rapport du comité des droits—*bill of rights*—est appelé.

Le préambule:

Nous, le peuple de l'État de la Louisiane, à l'effet d'assurer la tranquillité, le bien-être général, les bienfaits de la liberté pour nous-mêmes et pour notre postérité, reconnaissant et invoquant la toute puissance de Dieu, auteur de tout bon gouvernement, établissons la présente constitution.

Est adopté.

Le secrétaire lit l'article 1:

Tout gouvernement a, de droit, son origine dans le peuple, n'est fondé que sur sa volonté, n'est institué que pour le bien de tous, et tient ses pouvoirs du consentement des gouvernés.

La Convention l'adopte sans aucune modification.

L'article 2:

Le droit du peuple d'être à l'abri de perquisitions et de saisies injustes ne devra pas être violé. Aucun mandat ne devra être lancé sans cause probable, sans être accompagné d'un serment ou d'une affirmation, sans une description minutieuse de l'endroit où la perquisition devra avoir lieu, des personnes ou des choses à saisir.

Est adopté tel que le comité l'a présenté.

L'article 3:

Une milice bien organisée étant nécessaire au salut d'un État libre, le droit qu'a le peuple de garder et de porter des armes ne devra pas être restreint, mais cette clause ne devra pas empêcher l'adoption de lois destinées à punir ceux qui portent des armes cachées.

Est adopté sans aucune modification.

L'article 4:

Il ne devra être fait aucune loi fixant le prix du travail manuel.

Est adopté sans aucune modification.

L'article 5:

Il ne devra être fait aucune loi relativement à l'établissement ou à la libre observation d'une religion, diminuant la liberté de la parole, la liberté de la presse, le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et, lorsqu'il aura des sujets de plainte de s'adresser au gouvernement.

Est adopté sans aucune modification.

L'article 6:

Il ne devra exister, dans l'État, ni esclavage ni servitude involontaire autrement que pour la punition d'un crime dont l'accusé aura été dûment reconnu coupable.

Est adopté tel que l'a présenté le comité.

L'article 7:

Nul ne devra être détenu pour qu'il réponde à un crime entraînant la peine de mort, ou à un autre crime infâme, à moins qu'un grand juri n'ait trouvé lieu à poursuivre, excepté dans les cas qui n'entraînent pas nécessairement les travaux forcés, ou dans ceux qui pourraient survenir dans la milice en temps de guerre ou de danger public. L'existence ou la liberté de personne ne devra être mise en danger, deux fois, pour la même offense, à moins d'une demande de nouvelle audition de cause de la part de l'accusé, ou à moins que le juri n'ait pu s'accorder.

Est lu.

M. Simon offre de remplacer les mots "un autre crime infâme" par les mots "entraînant la détention au pénitencier, et d'effacer le mot "nécessairement."

M. Herron offre un amendement qui remplace les premières lignes par les mots: "Les poursuites devront avoir lieu par acte d'accusation ou une information, excepté dans les cas qui pourraient survenir dans la milice, etc."

La première modification est repoussée; le substitut de M. Herron est accepté.

M. Blanchard offre d'ajouter à l'article les mots: "la majorité des membres d'un grand juri pourra trouver lieu à poursuivre un accusé."

A trois heures, la Convention s'ajourne à demain—lundi—à 10 heures.

☞ Marchés exceptionnels à conclure cette semaine au magasin des MM. Danziger.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 6 juillet—Température et pression barométrique stationnaires. Vents variables, temps partiellement couvert et pluies locales.

Température du 5 juillet 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	72	22
Midi	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	84	29

Bulletin météorologique.

Samedi, 5 juillet, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gia	97	Louisville, Ky	93
Atlanta	90	Memphis, Tenn	93
Corsicana, Tex	87	Mobile, Ala	88
Cairo, Ill	87	Montgomery, Ala	91
Chattanooga, Tenn	91	Nashville, Tenn	90
Cincinnati, O	88	New Orleans, La	86
Davenport, Iowa	83	Omaha, Neb	88
Dubuque, Iowa	76	Pittsburgh, Pa	83
Galveston, Texas	87	Savannah, Gia	90
Indianola	88	Shreveport, La	88
Keokuk, Iowa	91	St Louis, Mo	89
Key West, Fla	90	St Paul, Minn	77
La Crosse, Wis	[illegible]	Vicksburg, Miss	93
Leavenworth, Kas	87	Yankton, D. T	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	3.11	Nashville, Tenn	1.07
Cairo, Ill	19.10	New Orleans*	10.08
Cincinnati, O	5.10	Omaha, Neb	15.10
Davenport, I	3.04	Pittsburgh, Pa	1.08
Keokuk, Iowa	4.11	Shreveport, La	4.00
La Crosse, Wis	4.01	St Louis, Mo	20.03
Leavenworth, K	15.06	St Paul, Minn	7.02
Louisville, Ky	3.06	Vicksburg, Miss	12.02
Memphis, Tenn	14.10	Yankton	[illegible]

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE E. ROHE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé:

MARIAGES—Levy Bauman à Mme Jane Gonner. Stephen Benjamin à Mlle Pauline Montgomery. York Powell à Mme Mary J. Houston. Henry Jackson à Mlle Margaret Russell. Johnny Hayes à Mme Martha Brown. Charles J. Meyer à Mlle Emma M. Ferstall. Matteo Guirovich à Mlle Virginia Lavigne.

NAISSANCES—Mme J. E. LeBlanc, un garçon. Mme W. Woodworth, une fille. Albert Nowading, une fille. John Johnson, une fille. A. L. Riley, un garçon. John Hearn, une fille. John Brennan, une fille. William K. Foster, un garçon. W. F. Lees, un garçon. Joseph Z. Paraede, une fille. Victor Thomas, une fille. Frederick Schroder, un garçon. Christopher Kenney, une fille. Benjamin Graham, un garçon. Frank Adams, un garçon. Louis Fisher, un garçon. Victor Bauer, une fille.

DÉCÈS—Pauline Geddes, 1 an. Manuel Bueno, 70 ans. Josephine Martin, 45 ans. Robert Smith, 27 ans. William Byrne, 1 an. Mamie Bessler, 27 ans. Mary Pierce, 3 heures. Anne Bernadine, 12 mois. Julia Ann Williams, 44 ans. Josephine J. Baptiste, 22 ans. Josephine G. Dupas, 10 mois. Mme Sarah A. Dorsey, 46 ans. Capt. Thomas Flanagan, 41 ans. Julian Gosser, 55 ans. Joseph Absauer, 4 ans. Charles F. Schnebel, 26 ans. John L. Gautier, 11 mois. Virginie Reynaud, 1 mois.

Oak Grove.—Le pique-nique des Confédérés, à Oak Grove, dans la paroisse St Charles, avait réuni plus de 1500 personnes. Les Gardes sont remontés sur le Henry Frank, bateau à vapeur très rapide, à bord duquel il y avait une bande de musiciens.

Fair Grounds—La fête des Commis, le 4 juillet aux Fair Grounds a été une des plus belles qui y aient jamais été données. Dès midi, le monde s'y portait de tous les points de la ville et, à l'approche du soir, des groupes nombreux de promeneurs se voyaient sur tous les points du parc. A 4 heures les divertissements ont commencé. Il y a eu d'abord une course de mulets avec un prix de $25, gagné par le mulet de M. T. Newman; ensuite, une course de ponies avec un prix de $15, gagné par le pony de M. Gillas.

D'autres divertissements ont succédé aux courses et l'on s'est porté avec empressement vers les salles de danse, où une excellente bande de musiciens fai[sait] entendre des airs engageants et [illegible]. Le feu d'artifice a eu lieu à 8 heures. C'était la partie la plus intéressante du programme. Les pièces diverses venues de New-York, avaient été arrangées par M. Fortune Ferrouillet. Jamais il n'y eut de feu d'artifice mieux réussi. Toutes les pièces se développaient avec ordre et produisaient successivement les plus brillants effets. Quelques-unes représentaient la croix de Malte et le monogramme de l'association, spectacle qui a excité plusieurs fois les bravos de la foule. Pendant longtemps, on a vu un ballon rester immobile entre le ciel et la terre, et jeter des feux ressemblant à des étoiles. Cette pyrotechnie aérienne a captivé l'attention de tout le monde, et ce n'est qu'après l'expiration de ces jeux si habilement combinés qu'on s'est reporté dans les deux bâtisses où les bals ont continué jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Bien que la presse des danseurs et des spectateurs fut extrême et qu'on ne pût se mouvoir qu'avec une grande difficulté, l'ordre n'a pas été troublé un instant, grâce à M. A. Hanemann, chairman du comité d'arrangement, dont le zèle et l'esprit d'organisation ont été reconnus de tous.

Voici la liste nominal des officiers de l'association.

ALFRED BERTUS, Président,
A. HANEMANN, Vice-Président,
J. F. PETERS, Secrétaire aux minutes,
N. DUDOUSSAT, Secrétaire aux finances,
A. LASALLE, trésorier.

Excursion pour les orphelins—Le capt. J. Brown, du steamer Ed. J. Gay, compte faire sa septième excursion annuelle pour le plaisir et la récréation des orphelins de tous les asiles de la ville, jeudi prochain, 10 juillet. Il partira de la rue du Canal à 9 heures du matin et passera la journée sur quelque beau point de la côte bien ombragé, à quelque quinze ou vingt milles au-dessus de la ville. Chaque asile est prié d'apporter les provisions que l'occasion requiert, le capt. Brown se chargeant de fournir des limonades glacées et de l'eau à la glace en abondance, ainsi qu'une bande de musiciens pour égayer le trajet et le payage. Nous remercions M. W. I. Hodgson, président du comité d'arrangement, de nous avoir envoyé une invitation.

Les régates à Biloxi.—Plusieurs détachements de nos organisations militaires s'étaient transportés le 4 juillet à Biloxi pour assister à ces régates. Il y avait beaucoup de monde. Douze yachts ont concouru. Le Cydnus aurait gagné le premier prix, si une minute et 52 secondes n'eussent été rendues au Pluck and Luck, à cause de sa taille inférieure. C'est donc ce yacht qui a gagné le premier prix de $125. Le second de $100 a été gagné par le Xiphas, et les deux derniers de $75 chacun, par la Maggie et l'Olivia.

Après les régates, les membres de l'artillerie de Washington ont concouru dans une partie de tir pour une médaille en or. Mais la partie ne sera terminée que plus tard. Les journaux annonceront quand elle devra être reprise.

L'enquête conventionnelle.—M. C. D. Ott, appelé devant le comité pour donner des renseignements sur des accusations de corruption, dit qu'il en a entendu beaucoup parler mais qu'il ne sait rien de lui-même.

M. K. W. Conor dit à peu près la même chose. Il n'a acheté de bons pour aucun des délégués. Il a entendu parler d'un fonds de corruption, mais ce n'était qu'un bruit, et il ne sait rien de particulier.

M. R. H. Wilde, correspondant du New York *Herald* dépose en faveur de la moralité de tous les membres de la convention. Je ne crois pas, dit-il, qu'avec un million de piastres on puisse en acheter un seul.

Je ne sais rien par moi-même des spéculations dont on a parlé, mes affaires dans la Convention ne se rattachent ni à la dette d'État ni à la dette flottante. Si j'ai dit qu'il y avait beaucoup d'argent et qu'on ne savait pas où le mettre, c'est pour faire allusion à l'argent des porteurs de bons. J'ai appris qu'il y avait eu un dîner, mais c'était pour l'affaire de Baton-Rouge. Il n'y avait à ce repas que les membres de couleur gentlemen. Les autres n'avaient pas été invités.

M. Hugh Breen dépose qu'il n'a aucune connaissance d'argent donné pour influencer les votes de la Convention.

Le comité s'ajourne à lundi soir.

Association des planteurs sucriers.—Cette association a eu une séance jeudi soir, sous la présidence de Duncan F. Kenner.

Sur invitation le secrétaire a lu le sommaire de sa correspondance avec les planteurs sucriers sur les meilleures variétés de cannes pour planter. Le rapport est très long, mais n'offre rien d'intéressant. C'est toujours la même question qu'on discute depuis un demi siècle. Quelles sont les cannes qui donnent le meilleur rendement? Les jaunes, les rubans verts, ou les rouges? celles d'Otahiti ou de Java, d'Égypte ou de Guiangore? C'est ce qu'on ne saura jamais au juste; mais c'est un excellent sujet de discussion, comme la fièvre jaune, pour les gens qui aiment à bavarder et qui ont du temps à perdre.

Bataille et noyade.—Le steamer Martha revenait du Port Eads vendredi, lorsqu'à une distance de 25 milles au-dessous de la ville une querelle survint entre un passager nommé McCabe et un homme du pont nommé Louis Teaso. Le résultat de cette affaire est que McCabe a été jeté par-dessus bord dans le fleuve et s'est noyé. Arrivé ici avec le steamer, Teaso s'est constitué prisonnier et a été enfermé à la station du port. Il dit que ce n'est pas lui qui a jeté McCabe par-dessus bord, mais que McCabe est tombé accidentellement en reculant devant lui. La police ne semble pas ajouter beaucoup de foi à cette histoire. Teaso, traduit hier matin devant le commissaire des É.-U. Chester, a déclaré qu'il n'était pas coupable, et a été envoyé en prison sans privilège de caution.

Suicide.—Vendredi, 4 juillet, sur les deux heures et demie, un Allemand nommé Christian Maun, âgé d'environ 50 ans, et cordonnier de son métier, s'est tiré volontairement un coup de pistolet à la tête, à bord du bateau à vapeur Golden Crown, mouillé devant la rue Poydras. L'officier Connors, en entendant le coup, se rendit à l'instant sur les lieux et trouva l'homme étendu sur le dos et sans connaissance. Il le fit transporter à l'hôpital où sa blessure fut jugée mortelle. Il mourut en effet à 5 heures du soir. On a trouvé sur sa personne un billet de passage par le Golden Crown, de Cairo à la Nouvelle-Orléans, billet portant le nom de Christian Maun, une montre d'argent, un billet de dépôt et une missive télégraphique portant:

"Notre mère peut mourir d'un moment à l'autre."

DAVID MAUN.

Une lettre écrite en allemand, trouvée sur lui, fait voir qu'il était attristé et que la tentative de suicide était préméditée.

Election.—L'élection semi-annuelle des officiers du club "Standard" a eu lieu dernièrement et a fourni le résultat suivant:

*A. M. Delavallade, président; E. J. Carry, vice-président; *Chas. W. Duncan, secrétaire-correspondant; Ed T. Delan, secrétaire des finances; Jos E. Bier, trésorier; Wm. A. Flynn, directeur de la scène; *Wash Baum, huissier.

*Réélus.

Un voleur de poules—Dès le moment qu'il s'agit d'un vol de poules on peut être sûr qu'il s'agira aussi de nègres, car les nègres paraissent avoir monopolisé cette industrie. En voici un exemple:

Vendredi à 4 heures du matin, l'officier Schemacker vit rue Sixième, entre les rues Magasin et Camp, un nègre qui portait un panier de volailles. L'officier dit au nègre de s'arrêter, ce qu'il refusa de faire, mais au moins déposa-t-il à terre le panier qui contenait dix volailles. Il prit la fuite alors pensant qu'on ne pouvait rien lui demander de plus. Il se trompait. L'officier lui donna chasse et lui détacha, tout en courant, trois coups de revolver, n'ayant d'autre effet sur le fuyard que la perte de son chapeau tombé dans la rapidité de la course. Le chapeau et le panier ont été déposés à la station voisine.

Blessure dangereuse.—Vendredi matin, deux petits garçons de journaux étaient allés se baigner au Lac. Ils s'étaient déjà livrés à quelques exercices lorsque l'un des deux, Thomas Foster, sort de l'eau, monte à bord d'une goélette et s'élance, son pied droit frappant obliquement contre un clou qui a pénétré et qui est resté dans la plaie. L'officier O'Shea n a fait transporter ce petit garçon à l'hôpital où sa blessure a été trouvée dangereuse. Son camarade W. Miller a informé les parents de Foster, qui demeurent rue Orange, No. 75, de l'accident arrivé à leur fils.

Nouvelles de Mgr l'Archevêque—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*:

Le Très R. P. Rouxel, V. G., nous a transmis, au moment où nous allions mettre sous presse, les nouvelles qu'il venait de recevoir de notre vénéré archevêque.

Retenu à Paris par les intérêts du diocèse, Monseigneur Perché y a été très gravement malade. L'état de Sa Grandeur n'inspire plus aucune inquiétude et son rétablissement ne tardera pas à être complet. Tous les fidèles du diocèse uniront leurs prières, nous en avons la certitude, pour remercier Dieu de nous avoir conservé le premier pasteur de ce diocèse.

Ventes immobilières aux bureaux de l'encanteur du shérif:

Veuve Gaston Parvost à Adrien C. Meteoir, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Johnson, Dumaine, St. Philippe et Pl. [illegible]—$[illegible]

Charles Sagory à Wm. H. Seebold, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Conti, Toulé, Basquet et Miro—$4,000

Andrew Cayard à Balthazar Conrath, un terrain et bâtisses compris entre les rues Josephine, Philip, Clara et Willow—$1,000

Wm. H. Harvey à Mme Emmanuel M. Levy, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Fr[illegible], Ste. Marie, Laurel et Annunciation—$1,454

Wm. H. Clesey à John C. Clesey, un demi-terrain et bâtisses, compris entre les rues Chartres, Basquet, Liberté et Howard—$350

Succession de John R. Clay à Louis Katzwitz, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Claiborne, Ste. Anne, Orléans et Derbigny—$1,910

Mme M. Pilon à H. Tie, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Hôpital, Bourbon, Chartres et Dauphine—$460

Succession de John R. Clay à Mlle A. Kennedy, un terrain et améliorations, compris entre les rues Urlles, Royale, Paix et Dauphine—$500

Vente de shérif [Thos. Rider] à Vve C. Adams, Jr., un terré d'îlet, compris entre les rues Magasin, Camp, Velmont et Léontine—$[illegible]

E. C. Palmer à E. Cessey & Bro. Premier: Les bâtisses sur le terrain compris entre les rues Carondelet, Julia, St. Charles et St. Joseph; second: deux terrains et bâtisses, dans l'îlet compris par les mêmes rues—$11,000

Vente du shérif [héritiers de Grangnard] à Auguste Grangnard, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Magazine, Camp, Gaiennie et Erato—$2,700

Guy H. Bryan à Paul Renauet, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Bienville, Franklin et Conti—$1,315

J. B. Harris à Jean Barbe[illegible], deux terrains et bâtisses compris entre les rues Verte, St. Bernard, Annette et Force—$100

LES APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE SUR LE TAPAGE PARLEMENTAIRE.

La "République Française" est particulièrement sévère pour les tapageurs:

"Il s'est formé un groupe de gens qui n'ont pas trouvé de moyen plus ingénieux de reconnaître la confiance aveugle de leurs concitoyens que de remplacer l'étude par le tapage, l'insulte et la chanson, qui, incapables de jouer un rôle sérieux, de formuler une doctrine ou de donner un argument, ne visent qu'à entraver les délibérations des mandataires de la nation, à jeter la déconsidération sur l'Assemblée où ils ont eu l'honneur immérité de pénétrer, à faire dégénérer les discussions les plus importantes en tumultes et en rixes.

On pourrait pardonner bien des écarts aux entraînements de la passion; mais il est évident qu'il n'y en a pas trace dans ces scandales. C'est un système délibéré à froid, c'est une politique particulière qui est conçue comme cela, et c'est très froidement qu'on a entrepris de fonder le parti des goujats."

Dans le Journal des Débats, M. Francis Charmes insiste pour qu'on prenne le plus tôt possible des mesures énergiques:

"En aucun pays du monde, nous ne craignons pas de le dire, on ne souffrirait ce qui se passe à Versailles depuis quelques jours. Le gouvernement est publiquement insulté, menacé. C'en est assez! c'en est trop! De pareilles violences ne sauraient plus longtemps être tolérées. Il faut que la Chambre et son président prennent, pour les prévenir ou les réprimer, des mesures qui ne sauraient être trop sévères."

Même note dans le "Rappel":

"Le gouvernement doit au pays de se faire respecter, de faire respecter la loi. Il est essentiel aussi qu'on s'arrange pour ne pas perdre une journée chaque fois qu'il plaira à quelqu'un de la jeune garde de faire un scandale. C'est ce dont on va s'occuper sans doute immédiatement. Car, nous ne saurions trop le répéter, il faut en finir".

M. Edmond Lepelletier, dans le "Marseillaise" résume l'incident d'une façon amusante et quelque peu gauloise. Cent mille personnes, dit-il, vont s'écrier demain que ce qui s'est passé à la Chambre est profondément regrettable. Pour qui regrettable? Pour la République?

"Allons donc! elle est au-dessus de ça, et M. de Cassagnac le sait bien. Il y a un Anglais qui avait fait le voyage d'Égypte pour déposer sur la grande pyramide Chéops la chose que le brave général Cambronne a dite à Waterloo; un club excentrique l'avait expédié à cet effet; M. de Cassagnac a été envoyé par le Gers pour déposer les ordures le long de la République. Qu'est-ce que l'ordure de l'Anglais a fait à la Pyramide."

Le "Temps" et "l'Événement" demandent de leur côté la modification du règlement:

"C'est aujourd'hui le sentiment général, non-seulement dans le monde parlementaire, mais dans la masse du public, qu'il faut prendre des mesures pour prévenir le retour des scènes scandaleuses qui se sont renouvelées à moins de huit jours de distance.

Certainement tout le monde en France attache un grand prix à ce qu'on appelle l'immunité parlementaire. C'est cette immunité qui est la garantie et de la liberté de discussion et de la souveraineté même des électeurs.

Mais à côté du droit individuel du député, il y a le droit supérieur de la Chambre, il y a le droit collectif de tous les députés. Ce droit se trouverait annihilé s'il pouvait dépendre d'un ou de plusieurs députés d'empêcher les discussions. Le retour possible de séances semblables à celle d'hier équivaudrait à une suppression de la Chambre, et le principe protecteur de l'immunité parlementaire, qui a pour objet d'assurer la liberté des discussions et l'indépendance personnelle de chaque député, produirait, si on voulait l'entendre à la façon de M. Paul de Cassagnac et de ses amis, ce résultat qu'il n'y aurait plus ni discussion, ni indépendance pour personne.

Parmi les journaux de droite, il s'en est trouvé au moins un pour blâmer hautement la conduite des bonapartistes, c'est la "Liberté," qui pourtant a toujours gardé une certaine tendresse pour l'empire.

"Les jeunes hommes du parti de l'empire, dit-elle, font certainement fausse route. Ils s'imaginent que c'est une bonne tactique d'irriter et de passionner les débats parlementaires, de provoquer et de mettre en fureur la majorité, de tâcher de la faire sortir des bornes et de l'amener à des actes d'intolérance dont ils puissent ensuite se faire une arme contre elle devant l'opinion. Ils se trompent fort. C'est un mauvais système. Il compromet ceux qui l'emploient et nuit à leur cause, loin de la servir."

M. Louis Veuillot est enchanté de M. Paul de Cassagnac .... naturellement. Pour lui le député de Condom est seulement un héros.

"Une émeute de députés s'est soulevée contre le héros et l'a chassé de la tribune. Il y reviendra, et il se fera entendre. Qu'il persévère, qu'il n'use plus que de sa voix, et nous osons lui prédire, d'accord avec l'histoire, qu'il triomphera. Qu'importe ce que M. Gambetta et ses amis pourront mettre dans leurs relations! Cette journée a été acquise; mais il a eu le temps de graver un mot que l'histoire signera et que l'opportunisme ne déchirera pas. Le parti républicain a eu le triomphe de la journée. M. de Cassagnac en a eu l'honneur, qui durera plus longtemps que la République."

"L'Union", au contraire, tient à se dégager de toute compromission avec les bonapartistes.

"Le tumulte parlementaire, le scandale et le dégoût que provoquent les partis de Révolution en lutte aujourd'hui pour la satisfaction de leurs convoitises, ce pugilat organisé entre républicains et bonapartistes, toutes ces scènes de violence grossière appellent un jugement que les royalistes ont seuls le droit de rendre.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces échauffourées de Parlement; les incidents de ces lamentables débats seront relatés plus loin. Mais ce qu'il nous importe de dire hautement, ce que M. de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, a su indiquer avec une courtoise fermeté, c'est que les hommes de la tradition chrétienne et nationale de la France restent étrangers à ces joutes de cirque et ne permettront pas que leurs grandes et saintes causes soient mêlées à des cris de taverne, à des querelles de mauvais lieux.

Le parti impérial, pour s'emparer d'un terrain de discussion où il est gêné par ses doctrines, mais où il pense trouver crédit auprès des honnêtes gens, n'a pas craint de substituer au débat une mêlée confuse, une collision de place publique. La foi religieuse de la France n'est pas un tremplin pour César, et les catholiques qui ont le souci de leur dignité nationale laisseront à la République et à l'Empire, au régime qui les menace et au régime qui veut les exploiter le triste profit de ces manifestations de carrefour."

Fabrique Anderson—Cette fabrique de [illegible], établie rue Poydras 156, est une des meilleures de la ville Orléans. [illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Arrivée des restes du Prince Impérial.—Honneurs qui lui seront rendus.—Interdiction d'assister à ses funérailles lancée par le gouvernement français.—Fleury demande sa retraite.

Londres, 4.—L'Orontes est arrivé à Madère portant les restes du prince impérial.

Sr. Bartle Frere et Lady Frere et tous les officiers de la colonie avaient assisté au transfert des restes du prince de Bosdiese sur l'Orontes. D'imposantes cérémonies religieuses ont eu lieu. C'était l'évêque catholique qui officiait.

Ville du Cap, 14 juin—Par suite de l'enquête officielle qui a eu lieu sur les circonstances qui ont occasionné la mort du Prince Impérial, le lieutenant Carey passera en cour martiale.

Londres, 4—On rapporte que le prince Jérôme a informé le gouvernement qu'il n'assisterait pas aux funérailles du Prince Impérial. La princesse Clotilde, le représentera en cette occasion.

Le Gaulois prétend que le gouvernement a décidé qu'il ne permettrait d'assister aux funérailles du prince qu'aux officiers qui avaient été attachés à son service. Des dépêches de Paris disent que le gén. Fleury demandera sa retraite pour pouvoir assister aux funérailles du prince.

Serment d'allégeance à la République.

Versailles, 4.—M. Tustela a présenté à la Chambre des députés, avec demande d'urgence, un projet de loi ayant pour but d'imposer aux officiers de l'armée le serment d'allégeance à la république.

Le gouvernement ayant déclaré qu'il s'occupait actuellement de la question, l'urgence a été refusée.

Paris, 5.—Le Soir annonce que M. de Lesseps ne partira pas pour l'Amérique avant la fin de l'année.

Discussion de la loi Ferry—Les pétitions contre la loi Ferry

Paris, 5.—La chambre des députés a adopté les 6 premières clauses de la loi Ferry. Le débat sur les limites commencera aujourd'hui samedi. Les pétitions contre la loi Ferry s'élèvent à 1,643,000 signatures.

Le National dit que dans le conseil des ministre, M. Lepère, ministre de l'intérieur, a déclaré que par suite de la mauvaise récolte, les achats de grains s'élèvent à 20 millions de livres sterling.

La question de la dépression commerciale au Parlement anglais.

Londres, 5—A la Chambre des communes, hier soir, le gouvernement a accepté la motion de M. Henry Chaplin, membre conservateur de Lincolnshire, en faveur d'une commission d'enquête sur les causes de la dépression commerciale et sur les remèdes à y apporter, s'il en existe; il y a de grands débats à ce sujet. De tous les côtés on a admis que la cause était la concurrence américaine. M. Chaplin dit que la question du libre échange est définitivement réglée. Aucune des belles prédictions que l'on avait faites à cet égard ne s'est réalisée. C'est un véritable fiasco pour les avocats du libre échange. Il ne propose pas de remède quant à maintenant; il ne demande qu'une enquête, la destinée de l'agriculture anglaise dépend du coût de la production en Amérique, si le coût de l'importation tombe au dessous du coût de la production dans la mère-patrie, la ruine de l'agriculture anglaise est proche.

Les libéraux tels que Brassey, Macduff et Duff disent que la dépression commerciale provient des défauts de la législation. M. Bright avertit les propriétaires que la concurrence des États-Unis ne fera qu'augmenter, et si l'on n'abolit pas la déplorable législation qui régit les redevances et le transfert des terres. MM. McWer et Sentinck demandent des mesures protectives; mais le marquis de Hartington, le gouvernement représenté par le v'te Sandon, membre conservateur pour Liverpool, et sir Stafford Northcote, chancelier de l'échiquier, déclarent que rien ne motive pareille mesure. Le marquis de Hartington attribue surtout la dépression commerciale à la mauvaise saison.

Londres, 5—Le Manchester Guardian dit que le prix ruineux des articles de coton va aboutir à une réduction dans la production. Des signes certains annoncent l'adoption d'un système général de réduction des heures de travail dans les fabriques d'Oldham. Rien ne peut empêcher ce système de s'étendre dans le pays.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Liverpool, 5—Le coton américain a été en demande modérée; pourtant il a fermé avec une hausse de 1/16 de un penny sur les taux de la semaine dernière.

Le Sea Island a été fort peu demandé; mais les prix restent fermes. Les autres grades ont généralement baissé. Cette semaine, les futurs ont été généralement lourds, inanimés: Il y a quelques légères fluctuations; mais ils se sont un peu relevés jeudi et les prix ont haussé de 1/32d. Les taux en définitive accusent une hausse de 1/32 pour tous les grades, sur la semaine dernière.

La paix avec les Zoulous.

Ville du Cap, 14 juin—Le col. Newbigate a débarrassé le pays entre les rivières Ilyotyazi et Upoko, sans pertes. Deux messagers, nouveaux sont arrivés de la part de Cetywayo à Pietermaritzburg demandant une nouvelle conférence. Le bruit court qu'un armistice a été réglé.

Arrestation de 400 nihilistes.

St-Petersbourg, 4—Avant la dernière exécution qui a eu lieu à Kieff, on avait saisi 400 nihilistes, arrivés de différentes parties de la Russie, et même de l'Europe occidentale, en vue de sauver les condamnés. Les précautions de la police avaient déjoué la tentative. On a saisi également une grande quantité de dynamite.

Une autre dépêche confirme la précédente, en ajoutant que l'on a saisi une grande quantité d'armes.

Arrestation de l'ex-khédive à Naples—Menaces contre la vie du sultan—Intrigues russes en Afghanistan.

Londres, 4—On affirme que le khédive actuel a interdit à Nuber Pacha de rentrer en Egypte.

Des nouvelles de Naples disent que Ismaïl Pacha, l'ex-khédive, a été arrêté dans cette ville.

Constantinople, 4—De nombreux placards qui menaçaient la vie du sultan et de ses ministres ont été saisis par la police.

Simla, 4—L envoyé russe est arrivé à Balkh. Le gouverneur a refusé de le laisser aller jusqu'à Caboul.

Le parti libéral autrichien battu aux élections.

Vienne, 5—Le ministre du commerce et le ministre de la justice se trouvent sans siège dans le Parlement par suite des élections.

Voici la liste connue jusqu'à présent: 136 libéraux, 130 conservateurs et nationalistes. Les libéraux ont perdu 32 sièges.

La moisson—Le tarif—Rome et Berlin.

Londres, 4—La moisson en Allemagne promet d'être très abondante.

Berlin, 4—Les vieux catholiques d'Allemagne, dit-on, vont désormais être traités comme faisant partie de l'Église Catholique. On en présume que les vieux catholiques vont être reconnus par l'État.

La commission du tarif a adopté l'amendement de M. Windthorp stipulant que tout revenu, au-delà de 130,000,000 de marcs, sera distribué aux différents États.

La clause adoptée hier permet au gouvernement d'exercer des représailles contre tout État essayant de placer toute marchandise allemande dans une condition désavantageuse. En pareil cas, le conseil fédéral a décrété que le tarif pourrait s'élever pour l'État à 50 pour cent.

Le Reichstag a approuvé les droits sur les articles de laine. La laine elle-même reste franche de droit.

Berlin, 5—Le parlement a voté les dernières clauses du nouveau tarif, à l'exception de celle qui est relative au tabac remise à lundi. Le droit de 40 marcs sur le café a été voté par 174 contre 97. Celui de 3 marcs sur le pétrole par 171 contre 99. Ces votes sont le résultat d'un arrangement effectué entre le centre et les conservateurs.

Londres, 4—A la Chambre des Lords, le comte Cadogan a dit que les dernières nouvelles prouvaient que Cetywayo n'avait pas fait d'ouvertures bien nettes pour la paix. Ses messagers lui ont été renvoyés, lui portant les conditions suivantes: reddition du canon pris à Isandula et envoi d'un régiment de Zoulous devant mettre bas les armes.

L'Espagne et le gouvernement dominicain.

Madrid, 6—On nie que la frégate espagnole Almanza et le vapeur de guerre Jorge Juan ont reçu ordre de partir de la Havane pour aller bloquer la côte de St-Domingue si le gouvernement dominicain refuse de donner satisfaction à l'Espagne. Avant d'agir, le gouvernement attendra la réponse de St-Domingue.

La République Argentine et le Chili.

Londres, 5.—Le consul général de la République Argentine a reçu un télégramme annonçant que le rejet par le Sénat de la République du traité avec le Chili pour le règlement de la question de la Patagonie n'implique pas un conflit avec le Chili. Les négociations continuent pour le règlement des frontières.

Fuite du sultan Murad.—Le prince de Bulgarie à Constantinople.—La question de la frontière gréco-turque.

Constantinople, 5—Le bruit que l'ex-sultan Murad s'est échappé semble corroboré par les mesures militaires que l'on prend et des recherches que l'on fait à bord des bâtiments, sur le Bosphore et la mer de Marmara.

Le prince de Bulgarie est arrivé aujourd'hui. Il a reçu son investiture du sultan, a dîné avec le prince Labanoff, ambassadeur russe, et est parti pour Varna.

Le grand vizir a informé les ambassadeurs étrangers que la nomination des commissaires pour le règlement des frontières grecques a été acceptée. Mais plusieurs personnages ayant refusé ces fonctions, le sultan les nommera lui-même personnellement.

Grant à Yokohama.

Yokohama, 3.—L'ex-président Grant est arrivé ici.

Nouvelles de Chine et du Japon—Le prince Henry d'Allemagne au Japon—Réception de Grant.

San Francisco, 5—L'Alaska, arrivé de Hong Kong, via Yokohama, apporte les nouvelles suivantes:

Shanghai, 4 juin—M. Wade, ministre anglais, est arrivé à Shanghai, en route pour Pékin. M. Seward, ministre américain, est parti de Shanghai pour Pékin, le 4 juin.

Yokohama, 14 juin.—La visite du prince allemand Henry s'est terminée par une audience solennelle de l'empereur; le prince a reçu la décoration de première classe du Mérite du Japon.

Le capitaine de la corvette Franz Adalbert, à bord de laquelle le prince est encore, a reçu la décoration de la deuxième classe, ainsi que six ministres allemands au Japon.

Les officiers et hauts personnages nommés pour aller recevoir le général Grant à Nangaraki sont partis le 12 juin, pour ce port. M. Bingham, ministre américain partira le 18 juin.

L'empereur a signifié qu'il désirait que le général Grant vint directement dans la capitale, différant ses visites aux autres villes qu'il veut voir, après que la réception impériale aura fait de lui l'hôte de la nation. On attend le général à Tokio dans les premiers jours de juillet.

État hebdomadaire des banques associées.

New-York, 5.—Cet état indique les changements suivants:

Emprunts—Augmentation	$3,507,000
Espèces—Augmentation	223,200
Legal tenders, Augmentation	2,642,000
Dépôts—Augmentation	9,893,700
Circulation—Augmentation	171,600
Réserve—Augmentation	49,775

Les banques ont en caisse $10,432,375 en sus des réquisitions légales.

Incendie.

Springfield, 5.—L'incendie de Amherst, hier matin, a détruit de 75,000 à $100,000 de propriétés: l'hôtel Amherst, la poste, la banque d'épargnes, les bureaux de la ville, la bibliothèque, une vaste écurie, deux collèges, des salles occupées par des loges et de nombreux magasins, sur une longueur de plus d'un mille.

Divers.

New York, 5—Le gouverneur a reçu une pétition demandant la grâce de Wm C. Gilman, le faussaire. Elle a été présentée par le Dr Houghton, de la "Little church around the corner." Gilman était un des principaux membres de cette congrégation.

San Francisco, 5—On a retrouvé le corps d'un des trois mineurs surpris par l'incendie de la mine Virginia.

Washington, 5—La station des signaux du Fort Macon, Caroline du Nord, rapporte que le capitaine A. O. Oaksmith, de Caroline City, étant parti avec un fils et quatre filles pour Beaufort sur une petite chaloupe, le bateau chavira mais tous ont été sauvés, excepté la fille aînée dont on n'a pu retrouver le corps.

Encore Charles Ross.

Richford, Vt, 5—Il y a à Salem, Est-Quebec, un enfant qui dit porter le même nom que Charles Ross. Tout en lui répond au signalement que l'on en a donné. Il a été amené là de New-York, par deux hommes, il y a longtemps, et vit avec un homme qui ne parle pas l'anglais et garde un silence obstiné quand on le questionne sur l'enfant et sur lui même. Il ne sait rien de l'enfant mais il reçoit tous les six mois une traite de $500 signée W. Edouard Rienson, payable à la banque Watson, Montréal. La famille de M. Ross est déjà partie pour savoir quel est cet enfant.

Rapport du commissaire de l'agriculture pour le Tennessee.

Nashville, 5.—Le rapport du commissaire de l'agriculture, des statistiques et des mines accuse les trois-quarts d'une moyenne; mais la qualité du grain est véritablement supérieure. Le maïs passera la moyenne; il est magnifique dans tout l'État.

Le tabac promet, mais ne sera pas si abondant que l'an dernier, il rendra un tiers de moins. Les cannes ont été endommagées par la sécheresse. Le coton promet beaucoup, la sécheresse lui a été très favorable. La culture est de 25 pour cent au-dessus de celle de l'an dernier.

Galveston, 5—Un nègre qui a outragé Mlle Edwards, près de Lindale, mercredi, a été pris hier; après avoir été identifié par sa victime, il a été littéralement mis en pièces par la foule. Le corps n'est pas reconnaissable.

Grève de typographes.

Indianapolis, 5—Les ouvriers imprimeurs du Daily Sentinel et du News se sont mis en grève. Ils recevaient par semaine un salaire 11 à 18 dollars. Ils veulent avoir 36 cents par mille.

Aucun compromis n'est possible.

Effroyable ouragan.

St-Paul, 4—Un effroyable ouragan s'est abattu sur plusieurs comtés du Minnesota et de l'Iowa. A Vass, il a démoli l'église, l'orphelinat, tué trois ou quatre personnes, blessé 30, renversé grand nombre de maisons. L'ouragan a pénétré dans le Wisconsin et y a causé de grand ravages.

Empoisonnement dans un pique-nique.

St. Paul, Minn., 5.—Dix-sept personnes à Lansboro ont été empoisonnées par une substance que l'on suppose être du tartre émétique pris en limonade, dans un pique-nique, plusieurs sont très dangereusement attaquées. On doute de pouvoir les sauver.

Le 4 Juillet.

Sur tous les points des États-Unis, le 4 Juillet a été solennellement célébré.

A Memphis, il y a eu un superbe feu d'artifice.

A la Forteresse Monroe, la fête était honorée par la présence du président Hayes et famille et de 4 membres du cabinet, MM. Sherman, McCrary, Devens et Thompson.

A St-Louis, il y a eu une grande procession de la ligue du travail.

A Montgomery, il y a eu une grande procession d'ex-soldats confédérés. Le discours a été prononcé par le Père Ryan.

A Savannah, il y a eu des jeux, des courses, des régates.

A New York, la fête a été célébrée à Tammany Hall et chez Delmonico, par la société de Cincinnatus.

A Richmond, à Harrisonburg, à Charleston, à Galveston, à Long Branch, il y a eu des processions, des parades militaires, des courses, des jeux.

A Londres, la colonie américaine a célébré le 4 juillet à l'Hôtel de Westminster.

A Constantinople, le ministre Maynard a donné une grande soirée.

Marchés étrangers.

Liverpool, 5, Midi—Coton plus ferme; Middling Upland 6 15/16d; Middling Orléans 7d; ventes 9000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 750; tout coton américain.

Futurs—Les acheteurs offrent 1/33d de plus. Uplands, pas au-dessous du low middling, livraison en juillet et août 6 3/16, août et septembre 7 à 7 1/32d, septembre et octobre 7 1/32 et 7 1/16, et 7 1/32d, octobre et novembre à 6 3/4, novembre et décembre 6 1/16.

Londres, 5, midi—Consols au comptant 98 3/16, à terme 98 1/4. Erie 28 5/8.

Liverpool, 5.—3P. M.—Coton—Ventes 6,200 balles américaines. Uplands sur la base du low middling, livraison en août et septembre 7 1/32, septembre et octobre 7 1/16.

Paris, 5.—Rentes 116 fr et 85c.

Marchés américains.

New-York, 5—État comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui.

	balles.
Reçu dans tous les ports des États-Unis pour la semaine	2,988
Même semaine l'année dernière	5,877
Total reçu jusqu'à ce jour	4,411,942
" même date l'année der.	4,206,188
Exporté pendant la semaine	6,611
Exporté même époque, l'année dernière	14,558
Total exporté jusqu'à ce jour	3,367,414
" même date l'année dern.	3,267,058
Stock dans tous les ports des États-Unis	187,548
Stock même époque l'année dernière	158,258
Stock dans toutes les villes de l'intérieur, à l'exception de Memphis	7,363
Stock même époque l'année dernière	11,563
Stock à Liverpool	622,000
" même époque l'année dernière	800,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	38,000
En mer même époque l'année dernière	78,000

Passes.

Port Eads, 5, 6 P. M.—Vent du sud, léger. Temps clair.

Arrivés: steamship américain Lone Star, de New York.

Pas de départs.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Vicksburg, 5—Temps clair; thermomètre 89. Le fleuve est stationnaire. Montant: Pargoud, à 11 a. m.; Descendant: Belle of Shreveport, à 8 a. m.; Thompson Dean, à 2 a. m.

Memphis, Tenn., 7,—Le fleuve a monté de 7 pouces. Parti: le City of Alton, pour la Nouvelle-Orléans. Temps clair et chaud.

Cincinnati, O., 5—Rivière 5 pieds 10 pouces et monte; temps clair et chaud.

Pittsburg, 5—Rivière 1 pied 4 pouces et monte; temps clair et chaud.

Cairo, 5—Le fleuve a 19 pieds 10 pouces et monte. Temps clair.

—M. Dufaure a eu sur les discours Olivier et Henri Martin un mot qui équivaut à une sentence et qui, dans sa brièveté, est tout un jugement longuement motivé.

Comme ses collègues lui demandaient ce qu'il pensait des deux discours, il répondit, en secouant la tête, comme un homme qui sort d'une rêverie prolongée:

—Ah! pardon! je croyais entendre lire deux articles de journaux.

LES ASPERGES.—A propos des asperges qui se montrent à foison sur les marchés de Paris, il est peut être permis de rappeler deux anecdotes assez connues qui ont pour héros plusieurs personnages célèbres du siècle dernier.

Fontenelle, le brillant esprit qui vécut cent ans (1657-1757), avait un goût très prononcé pour les asperges. Il les préconisait comme élixir de longue vie et démontrait par mille exemples—le sien entre autres—à son oncle Thomas Corneille, que pour vivre longuement et sainement il fallait en manger le plus longtemps possible.

Un jour Fontenelle invita à dîner le cardinal Dubois et Mme de Tencin. C'étaient trois gais convives, tous trois amateurs d'asperges, mais ayant chacun un goût différent sur la manière de les accommoder.

Mme de Tencin les aimait au naturel; le cardinal Dubois, à la sauce blanche; Fontenelle, à l'huile. Par déférence pour le cardinal, ordre avait été donné au chef de cuisine de préparer à la sauce blanche un superbe et copieux plat d'asperges. Il était midi, on n'attendait que Dubois pour se mettre à table, quand un laquais de présenta pour annoncer à l'amphitryon que le cardinal venait de rendre son âme.... au diable.

A cette nouvelle, Fontenelle cria d'une voix formidable qui fit retentir l'écho des cuisines: "Chef! toutes les asperges à l'huile!" Ce fut la seule oraison funèbre que le philosophe prononça sur le cardinal. L'autre convive se contenta de dire: "Le pauvre cardinal! aura-t-il pensé à me laisser les vingt mille livres de revenus qu'il m'avait promises?"

Un autre ami de l'asperge était Voltaire.

Lorsque l'auteur de *Candide* allait à la campagne chez un ami, sa première question était celle-ci: "Cultivez-vous des asperges? Sont-elles belles?" Puis il faisait un résumé sur la manière dont le sol doit être préparé pour obtenir de bonnes asperges. A ceux qui n'étaient pas de son avis, Voltaire disait: "Allez à Toucy, près d'Auxerre, et vous apprendrez là comment poussent les plus belles asperges du monde!"

Disons, pour notre compte, quelques mots sur cette plante que le printemps apporte généreusement sur nos tables et qui est un mets des plus délicieux.

Si l'on en croit Théophraste qui parlait comme un dieu, ainsi que l'indique son nom, les Grecs considéraient l'asperge comme une friandise très délicate. Les Romains la recherchaient avec passion. Ils estimaient surtout celle de Ravenne, dont trois suffisaient pour faire le poids d'une livre.

C'est le célèbre La Quinine, jardinier en chef du potager de Versailles sous Louis XIV, qui a imaginé le moyen de faire pousser l'asperge sur couche en toute saison.

L'asperge est pour les Turcs un mets délicat; sa culture en Orient est pratiquée avec beaucoup d'intelligence et de soin. On a donné à cette plante un nom très pittoresque; les Turcs l'appellent *kouch kounmaz*; littéralement: "la plante sur laquelle l'oiseau ne se perche pas."

MARCHANDISES NOUVELLES.—La maison E. H. Adams et Bro., rue des Magasins, 594, un peu au dessus de la rue St-Andrew, vient de recevoir un nouvel envoi de marchandises pour l'été, parmi lesquelles une annonce qu'on trouvera autre part dans ce journal, mentionne des articles d'une grande fraîcheur et d'une remarquable élégance. Du reste, la maison Adams et Bro. s'est distinguée en tout temps par un fonds de marchandises riches et nouvelles, bien que toujours d'un prix très modéré et nous les recommandons à l'attention des dames de notre ville.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 5 juillet 1879.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Échanges.	Balances.
4 juillet	Jour férié	
5 juillet	$ 830,558 60	$ 86,965 56
Même temps la semaine dern.	$ 812,887 16	$173,097 64
Total la semaine dernière	4,373,131 09	619,089 44
Total la semaine précédente	4,706,583 24	697,401 74

Nous sommes redevables à M. N. Maynard, directeur de l'Association du comptoir d'échange, du rapport suivant sur la situation quotidienne des banques associées, pour la semaine finissant vendredi matin, 4 juillet 1879.

Ressources:

Billets des États-Unis et des Banques Nationales, (moyenne)	$2,682,700 00
Autres items, comptant (moy.)	5,000 00
Change à vue sur N. Y. (moy.)	1,812,900 00
Change étranger (moyenne)	156,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés (moyenne)	172,300 00
Prêts et escomptes	8,745,400 00
Autres actifs comptant (moy.)	4,315,300 00
Total	$18,842,960 00

Passif:

Circulation (moyenne)	1,718,322 00
Dépôts (moyenne nette après échanges)	10,088,600 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	732,800 00
Autres passifs à des banques et banquiers	694,778 00
Autres passifs comptant (moy.)	66,500 00
Total	$12,982,000 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Legal Tenders	—	222,000
Prêts	—	22,000
Dépôts	—	329,000

Le marché monétaire s'est maintenu calme et facile aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte; A 1 de 8 à 9, seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaires de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger était coté aujourd'hui à 485½ à 486½ pour le commencement de navire et A1 clear sterling, à 487 pour les effets de banques (taux des banques au comptoir 487½) et à 5.21¼ à — pour les effets de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime, tandis que les effets de commerce à vue étaient [illegible].

Les actions ont continué calmes mais fermes.

Le tableau suivant indique les fluctuations dans les prix des bons consolidés de l'État et les bons à prime aujourd'hui à la Bourse:

Aujourd'hui.	Bons consolidés		Bons à prime	
Bureaux. Appels	offre.	deman.	offre.	deman.
10 A. M.	46	47½	—	36½
" " "	46	46	—	36½
12 " " "	46	46	36½	36½
" " "	46	46	36½	36½
3 P. M.	44¾	45	36½	36½
" "	44½	44½	36½	36½
" " 1er	44½	44½	36¾	36¾
" " "	44½	44½	36½	36½
Clôture jeudi	46½	46½	36	36½
Même temps la semaine dernière	46½	46¾	35½	35½
Même temps la semaine précéd.	40½	41	36½	36½
Même temps l'an dernier	73½	74½	31½	31½

Les cotes des consolidés de l'État aujourd'hui, à l'exception du 1er appel du 1er bureau, sont ex-coupons.

Le tableau suivant des plus basses et des plus hautes ventes des Bons d'État et des Bons à primes pendant la semaine dernière indique le cours du marché:

	État Consols. moins élevé	plus élevé	Premium Bonds. moins élevé	plus élevé
*Cette semaine Samedi	46½	48½	—	36½
Lundi	47½	48½	—	36½
Mardi	47½	50½	35½	36½
Mercredi	48½	48½	36½	36½
Jeudi	48½	48	36½	36
Vendredi		Jour férié.		
Semaine dernière	40½	50	36½	36½
Semaine précéden-te	40½	44½	36	36½
Session avant la Convention	50½	56½	36½	37½
Même temps l'année dernière	74½	80	36½	34½

La semaine commerciale s'est terminée vendredi.

Voici les dernières cotes de valeurs courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
Bons consolidés de la ville	35	36½
2d coupon du Jackson R. R. hypothèque bons	105	—
Privilèges sur Bons à prime	4¾ 0¢	¾ 0¢
Bons à Prime tirés	131½	145
Certificats du New Orleans Savings Ins. (préféré)	94½	95½
do (ordinaire)	55	58
Certificats du La. Sav'g's Bank	—	30
Certificats du Mechanics & Traders Bank	—	30
Coupons d'État d'intérêt de juillet	25	26½
	30	30

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

10,000 Consolidés de l'État		45
5,000 do		45¾
5,000 do		45½

Bureau à 3 P. M.

5,000 Consolidés de l'État		44¾
10,000 do		44
5,000 do	[\$ 30]	44
5,000 Bons à Prime		36½
5,000 do		36½

Les consolidés de l'État sont vendus maintenant comme ex-coupon de juillet.

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes de

OR AMÉRICAIN ET ÉTRANGER

Or américain	¼	@	—
Argent américain	99½	@	99¾
Dollars de commerce	98	@	99
Piastres mexicaines,—currency	88½	@	89½
Pièces de 5 francs	93	@	—
Pièces de 20 francs	3.75	@	—
Souveraines	4.80	@	4.90
Pièces de 10 thalers	7.60	@	—
Doublons espagnols	15.25	@	—
Doublons patriotes	15.25	@	—
Doublons mexicains	15.25	@	—
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.35	@	19.45
Or de l'Amérique du Sud	85c.	par pesa.	
20 marcs prussiens	4.60	@	4.75
Or de la Californie	7 98	p 0|0 esc.	
Or américain, poids léger	97	@	p 0|0 par p. esc.
Or américain mutilé	5 p. 0|0 escompte		

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New-Orleans Stock Exchange.—3½ P. M. Vendredi.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
3Canal & Banking Co	100	91	93
Citizens	100	61½	62½
Citizens Savings Bank	100	—	—
2Germania National	100	90	91
2Hibernia National	100	—	96
Lafayette	50	—	—
2Louisiana National	100	—	90
Metro. Loan & Savings	100	—	—
2Mutual National	100	95	100
2N. O. National	100	90	—
2People's	50	45½	46
2State National	100	—	100
2Union National	100	—	88
Workingmen's	25	—	—

Compagnies d'assurances.

Crescent Mutual Ins	100	81	82
Factors and Traders Ins	100	105	107
Fireman's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	51	54
Hibernia Insurance	100	76½	78
Home Insurance	40	22	25
Hope Insurance	100	44	46
Lafayette	50	30	—
6Merchants Mutual	100	70	72
Mechanics' & Traders Ins	100	83	86
N. Orleans Insurance As	50	—	—
New Orleans Ins Co	50	48½	49½
People's Insurance	25	19	21
Sun Mutual Insurance	100	101	105
2Teutonia	100	92	95
Union Insurance	100	—	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	138	141
Crescent City	50	57	60
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	106½	107
N.O. Spanish Fort & Lake	100	110	—
Orleans	50	22	—
St. Charles Street	50	80	80½

Actions Diverses.

Bienville Oil Works Co	100	93	—
Crescent City OilCo	100	74½	—
C. City Slaughter House	50	28	30
Carondelet Canal & Nav. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas LightCo	100	—	75
Louisiana Ice Manu Co	50	—	—
Louisiana State Lottery Company	100	85	—
Louisiana Oil Company	100	—	—
Levee Steam Cotton Press	100	17	25
Metairie Cemetery	100	—	—
Gas Company	100	82	82½
N. O. Waterworks Co	100	31½	32½
Planters Oil Co	100	79	85
Sugar Shed Company	100	65	80
Union Fertilizing Co	50	—	—

Nouveaux Bons d'État.

Consolidé 7 p. c	45¾	46½

Bons de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande
Premiums. Issued 1875.		36	36½
Premium drawn number			
5Consolidated. Issued 1852	1892	32	32½
Waterworks		—	—
Wharf Improvement. Issued 1879.	1880	—	35

Bons Divers.	échéance		
Canal & Claib. St. rr mort.	1879	78	—
C C Slaughter H mortgage	1881	—	—
St. Charles Hotel mort.	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Tennessee lien	1897	100	—
1st Consol Mortgage	1897	95	100½
2nd Mortgage	1907	—	—
4Jack. R. R. 1st mort.	1886	108	110
Jack. R. R. 2d mor coup	1890	106	—
Jack. R. R. 2d mor. debt B	1890	100	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort.	1886	—	—

Certificats et Warrants.

State War'ts, '79 recevables pour licences et taxes	81	84
Levee warrants	73	76
Police warrants, 1874	11	15
" 1874	40	45
Certificats d'école—Oct.,Nov., & Dec 1874	11	13
do 1875	11	13
City Scrip 1874	20½	22
" 1875	20	22
" 1876	21	22
" 1877	21	22
" 1878	21	22
Half paid Coupons	22	25

1 Avec Dividende. 2 Avec Coupon. 3 Crescent's Issue — 3 Sans Dividende. 4 Sans Coupon. 6 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 5 juillet 1879.

COTON—Hier, en raison du jour de fête, toutes les affaires ont été suspendues, par conséquent il n'y a pas eu de ventes rapportées. Les ventes aujourd'hui ont été limitées à 270 balles. Rien n'a transpiré indiquant une variation dans les prix.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	9½@10	—
Low ordinary	10¼@10½	—
Ordinary	10¾@10⅞	10¾
Strict ordinary	10⅞@11⅛	—
Good ordinary	11⅛@11¼	11¼
Strict good ordinary	11⅜@11½	—
Low middling	11½@11⅝	11¾
Strict low middling	11⅝@11¾	—
Middling	11⅞@12⅛	12
Strict middling	12@12¼	—
Good middling	12¼@12½	12½
Middling fair	12⅝@12¾	12¾

—ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,000
Arrivé depuis le dernier état	331	
Précédemment y compris mises en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,427,856	1,428,187
Total		1,432,272
Exporté aujourd'hui	rien	
Expédié précéd.	1,410,352	1,410,352
Stock en main, etc		21,921
Stock (même temps l'année dernière)		22,981

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a été de 2 boucauts.

Nous continuons à coter comme suit:

Low lugs 2½@3, Medium 3½@3¾, Good et Fine 3¾@4½, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

Stock en main d'après notre estimé 1633 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 123 boucauts. Exporté 52 boucauts et 216 barils. Le marché est calme.

Nous cotons: — la livre

Inferior	4 @5
Common	5 @6¼
Good Common	[illegible]
Fair	6¾@6⅞
Fully fair	6⅞@
Prime to strictly prime	7 @7
Choice	7 @7¼
Seconds	5 @7
Jaune clarifié	7¼@7⅜
Off Whites	7⅜@7⅞
Choice white	8 @

MÉLASSE—Reçu ce matin 63 barils. Exporté 28. La demande est limitée.

Nous cotons: — le gallon

Fermenting	24@30
Common	26@28
Fair	28@30
Prime	32@33
Choix	35@

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le marché est calme mais ferme principalement sur les qualités supérieures. Vendu 3609 barils dont 29 à $2.62½ le baril, 100 à $4.25, 50 à $4, 150 à $4.50, 50 et 50 à $4.75, 250 à $5.60, 150 à $5.62½, 100 et 100 à $5.70, 100 à $5.75, 25 à $5.80, 50, 40, 50 et 50 à $6, 50 à $6.12½, 25 et 40 à $6.15, 100 à $6.20, 20, 50, 50, 50, 50, 100, 200, 200, 130 et 100 à $6.25, 25 à $6.30, 100, 300, 300 et 500 à des conditions particulières.

Nous cotons: — le baril

Common	$3.50	@3.00
Superfine	3.50	@4.00
Single extra	4.25	@
Double extra	4.50	@
Medium treble extra	5.25	@5.50
Choix treble extra	5.75	@
Family	6.00	@
Lowtreble extra	4.75	@5.00
Good treble extra	5.50	@5.75
Choix extra	5.60	@
Fancy	6.00	@6.15

VIANDES SALÉES SÈCHES—Le stock est faible et la demande est modérée; les prix sont les plus fermes. Nous cotons, épaules loose à 4 la livre, packed à 4¼@4¾. Au détail à 4¾@4⅞.

BŒUF—Nous cotons le Western à $9.50@$15 le baril selon la qualité, et $5@$6.50 le demi baril.

JAMBON—Le stock est faible et en bonne demande. Nous cotons ordinaire à 8½@9½c la livre, medium à 10@10¾ choix à 11c.

GRAISSE—La raffinée en tierçons se vend 7@7¼c la livre, en barillets à 7¼@7¾ en baquets à 8c. Le packers ½c de moins que les prix. Au détail il faut payer ½c de plus.

BACON—Les épaules sont calmes. Les sides sont rares et en demande à des prix très fermes. Nous cotons les épaules à 4¾@4⅞, clear rib sides à 6½ clear sides à 6¾@6⅞. Au détail il faut payer ½c de plus.

BREAKFAST BACON—Le choix se vend à 7@7½c la livre. Vendu, un lot de 10 boîtes à 6½c la livre.

PORC—Le stock du mess porc est abondant et calme. Nous le cotons à $10.50 à $10.75. Au détail à $11@$11.25.

WHISKEY—Le Louisiana rectified à 90c le gallon, le proof se vend à $1.05, le Western à $1.05@$1.09, le Bourbon à $1.65@$2.50, selon l'âge.

MAIS—Le stock est abondant mais très peu de demande. Vendu 1750 sacs dont 250 mêlé à 48c le boisseau, 1500 jaune à 49c. Nous cotons le blanc à 52c.

MAIS EN GRENIER—Nous cotons le mêlé No 2 à livrer en juillet et août à 41½c le boisseau.

BLÉ—Nous cotons le Red Winter No 2 à $1.04 à livrer en août et $1.02 à livrer en septembre.

COW PEAS—Le stock du printemps est calme à 90@95c le boisseau, les clay, à 70c les mêlés, 60c les clair et 50c les Whippoorwill.

AVOINE—Le stock est fort et calme. Vendu 400 sacs à 38c le boisseau.

SON—Le stock est abondant mais négligé. Vendu 250 sacs à 65c les 100 livres.

FOIN—Le stock est faible mais pas de transactions. Nous cotons ordinaire à $15@$16, prime à $17@$18, choix à $20@$21.

LAINE—Bonne demande. Le Burry se vend à 12@15c la livre, Louisiana clear 26@27c, clear lake 28c.

BEURRE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 8@10c la livre; le grain mêlé à 9@13, le autre à 20@ [illegible].

VOLAILLES—Calmes. Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4.50@$5 la douzaine, les poulets à $1.50@$3, les canards à $1.50@$2, les oies à $4, les dindes à $10@$12.

ŒUFS—Bon stock. Nous cotons les œufs de l'Ouest à 9@10c la douzaine, ceux de la Louisiane à 10@12c.

POMMES DE TERRE—Les arrivages des pommes de terre de la Louisiane sont très faibles et bientôt il nous faudra avoir recours au stock de l'Ouest. Elles se vendent à $3.50@$4 le baril, les ségoines de la Louisiane à $3.25@$3.75, les choux de St-Louis à $3@$3.25 la boîte, la choucroute à $8@$9 le baril.

BEURRE—Nous cotons: Western creamery, fancy, 20c, western creamery, prime, 18@19, New York creamery, fancy, 18c. New York dairy, prime, 14@15, western dairy fine, 12@13, western dairy prime, 11c, western milled 7@9c, western low grades 6@5c la livre.

CAFÉ—Les prix sont élevés et fermes. Quelques demandes pour l'Ouest.

Nous cotons pour les cargaisons: — la livre

Ordinaire [or]	11 @11¼
Fair	13 @13¼
Good	14 @14¼
Prime	14½@14¾

Pour le détail:

Ordinaire [or]	11½@11¾
Fair	13½@14
Good	14¾@15
Prime	15¼@15½

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie, pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 2 juillet, et de New York en date du 3 juillet 1879. Achats 44,000 sacs, stock 86,000, prix 9@400, marché ferme, change 19 11/16d, moyenne de la recette quotidienne 7000 sacs.

RIZ—La demande n'est que pour la consommation locale.

Nous cotons: — la livre

Clean No 2	4 @4¼
Common	5 @6¼
Ordinary	6¼@6½
Fair	6¾@6⅞
Good	7 @
Prime	7¼@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons le sac à 70 à 72½c., coarse 90 à 95. Fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de tonneau au dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en petites 1½@7 calmés grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 7½@8c la livre, dry salted 10@11c, dry flint à 11@12c.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessous de 85 livres 8½c., de 70 à 84 livres, à 6½@7c., au-dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches de même elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6½c., 30 à 34 livres 7c., peaux de veaux 50 à 75c le pièce; cire d'abeille, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes des pieds, suif 6@6½.

CHARBON—Le stock est faible avec une bonne demande. Nous cotons le Pittsburg en gros à 50c le baril en détail à 70c. aux bateaux 55c à la toise et 55c le boucaut. Sans frêt sur le bord, aux steamships 15 à 200 livres.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	1278	956	628
Veaux	600	810	52
Cochons	415	312	126
Moutons	19	19	—
Vaches à lait	19	19	30

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs de choix, par tête, 2e qualité	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	$ — 30—28
Cochons, 1re qualité, par livre brute	4½@4¾
Moutons, 1re qual., par tête	$ 0 00@$ 4 00
do 2e	$ 2 00@$ 3 50
do 3e	$ 2 00@$ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 35 00@75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$20 00
Vaches du Texas avec veaux	[illegible]
Veaux, 1re qualité par tête	$ 7 00@$ 8 00
do	$ 5 00@$ 6 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$19 00@$10 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 7 00@$ 8 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 7 JUILLET 1879.

Bas du Fleuve.....ISABEL, à 11 A. M.
Haut du Fleuve.....BELLE, à 11 A. M.
Haut du Fleuve.....EVA, à 11 A. M.
Bayou Lafourche.....BERTHA à 5 P. M.
Bayou Sara.....EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 5 JUILLET 1879

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Amite, Fulcher, Pensacole
Barque (esp) Rosario, Gerardo, Malaga

ARRIVÉS.

Steamship Knickerbocker, Kemble, New York
Steamship Lone Star, Freeman, New York
Navire Andrew Jackson, Bartlett, Philadelphie
Goëlette Susan Scranton, Stark, Benecca

BATEAUX A VAPEUR.

Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Eva, De Bouchel, de St. Jean Baptiste
St. Mary, Dalferés, de Baton Rouge
D State, Muggah, de St. Martinville
Yazoo Valley, Rea, de Grand Ecore
John W Cannon: Liliano, du Bayou Sara
Henry Tete, Ascoia, de Donaldsonville
Martha, Bassett, du Port Eads
Alexandria, Jacobs, de Shreveport

EXPORTATIONS.

PENSACOLE—par steamship Amite—300 sacs maïs, 50 sacs avoine, 25 sacs son, 10 sacs sel, 20 sacs café, 100 barils farine, 10 barils porc, 25 barils whisky, 200 colis m'dises diverses.

MALAGA—par barque Rosario—1249 balles coton.

—Cargaison additionnelle expédiée le 2 juillet—LIVERPOOL—par steamship Mediator—14,325 sacs tourteaux.

IMPORTATIONS.

ILE RUATAN—par goélette Vernal—40,000 pieds cèdre, 20,000 pieds acajou, 3 tonnes bois de Sarra Caza, 2200 livres caout houc, $5000 en espèces.

LIVERPOOL—par steamship Commander—255 colis poteries, 3329 boîtes ferblanc, 100 eau minérale, 2 barils bière, 146 caisses vin, 5 futailles vin, 368 paniers champagne, 300 caisses champagne, 100 barriques bière, 35 caisses moutarde, 27 barils moutarde, 100 caisses vermouth, 100 caisses absinthe, 45 tierçons bière, 724 enclumes, 227 colis acier, 10 caisses ginger ale, 35 barils olives, 21 barils cornichons, 509 caisses cornichons, 15 barils sel, 200 barriques ale, 300 colis plaques en fer, 150 tambours soda caustique, 169 tierçons cendres soda, 960 colis m'dises diverses.

NEW YORK—par steamship Knickerbocker—Marchandises assorties.

Arrivages de Produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—divers à ordre.

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—divers à ordre.

BATON ROUGE—par steamer St-Mary—divers à ordre.

ST. MARTINVILLE—par steamer D State—28 boucauts sucre, 112 barils mélasse.

GRAND ECORE—par steamer Yazoo Valley—74 balles coton, 620 sacs graines coton, 122 boucauts sucre.

BAYOU SARA—par steamer Jno W Cannon—15 barils sucre.

DONALDSONVILLE—par steamer Hy Tete—6 boucauts sucre.

PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre.

SHREVEPORT—par steamer Alexandria—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—7 balles coton, 63 barils mélasse, 3 barils sucre, 575 sacs graines coton.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—10 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—7 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 28 juin
Steamship Lone Star, Freeman, parti 28 juin

PHILADELPHIE

Navire Andrew Jackson, Bartlett, en chargem't 22 mai

LIVERPOOL

Barque Belgravia, Gibson, en charge 1 juil
Barque Wild Hunter, Munt, en charg't 10 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie 5 mai

ROUEN

Barque Dante, Vidulich, expédiée 10 mai

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfort an der Oder, Hanneh, partie 26 mars

MARSEILLE.

Steamship Putnam, [illegible], parti 19 avril
Barque [illegible], Doreau, en chargem't 6 mars

MALAGA

Barque Aurora, [illegible] partie [illegible]